

Unanimité pour le don d'organes



Camille Boutin
Journaliste

Un seul des trois projets de loi proposés hier a été adopté à l'unanimité, les trois partis s'entendent enfin sur un point. Le troisième projet de loi, concernant le don d'organes et de tissus, a été déposé par l'opposition officielle, hier après-midi, lors de la troisième séance du Forum étudiant 2017.

Le Parti vert l'avenir (PVA) souhaite inverser le processus actuel de don

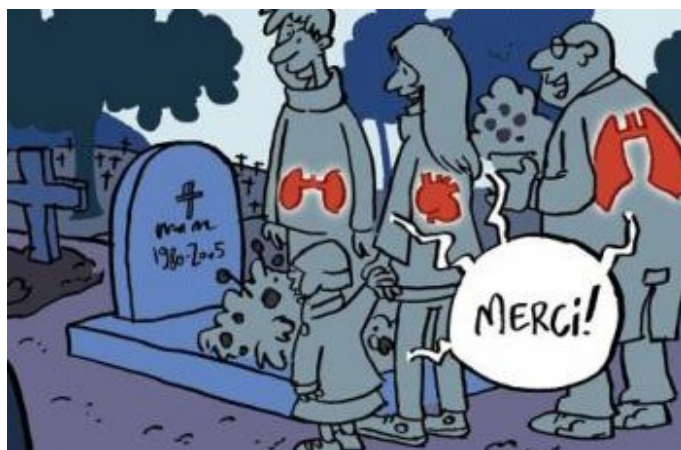
d'organe. «On propose de rendre

universel le don d'organes et de tissus en cas de décès, à l'exception des cas de refus. Actuellement, nous devons signaler, non pas notre refus, mais bien notre accord.» Par

exemple, un(e) citoyen(ne) en faveur du don d'organe doit signer une étiquette apposée sur sa carte d'assurance maladie afin de permettre au personnel médical d'utiliser les richesses de son corps à son décès et d'ainsi sau-

ver une vie. Si, pour des raisons idéologiques ou religieuses, un(e) citoyen(ne) refuse d'être donneur, il est tout à fait

À suivre en page 2



© L'Orient le jour

Comme une odeur de Duplessis



Gabrielle Bédard
Chroniqueuse

«**Le bien-être des femmes nous indiffère!**» Voici ce que clame le gouvernement avec son recul historique sur le plan des droits reproductifs.

Le projet de loi n° 1, la loi visant l'accroissement de la natalité et une valorisation des valeurs familiales, limite l'accès à l'avortement en cessant de subventionner l'acte chirur-

gical sauf en cas de grossesse résultant d'un crime à caractère sexuel, d'une maladie détectée chez l'enfant à naître ou d'une contre-indication médicale.

«3 agressions sexuelles sur 1 000 se soldent par une condamnation»

Sélectionner les avortements que l'on subventionne, c'est accepter que les victimes défavorisées doivent porter leur grossesse à terme si leur agresseur n'est pas condamné. Rappelons que «3 agressions sexuelles sur 1 000 se soldent par une con-

damnation» selon *L'Actualité*. Madame la première ministre sera-t-elle capable de regarder une victime d'erreur judiciaire dans les yeux? Surtout en sachant qu'avec le projet de loi n° 1, une survivante défavorisée devra accoucher du fruit d'un viol? Bien sûr, ladite survivante aurait pu s'endetter de 20 000\$ pour une interruption volontaire de grossesse (IVG), mais tous n'ont pas le salaire de Mme Jean.

Quand les dispositions et ressources manquent pour que les femmes

À suivre en page 2



Unanimité pour le don d'organes (suite)

possible de le faire. Dans ce cas, il faut l'indiquer sur notre demande d'inscription ou de renouvellement au régime d'assurance maladie. En faisant cela, le (la) citoyen(ne) s'assure que personne ne pourra contrevenir à sa décision sans recevoir une des sanctions prévues par le projet de loi.

L'opposition officielle propose deux types de sanctions pénales pour les contrevenants. En voici les énoncés :

Quiconque entrave les volontés du (de la) défunt(e) et met en danger la réalisation de son choix de donner ou non ses organes ou ses tissus est

passible, s'il est reconnu coupable, d'une amende de 1 000\$ et de 5 000 \$ en cas de récidive.

Quiconque, membre du personnel d'un hôpital, entrave les volontés du (de la) défunt(e) et met en danger la réalisation de son choix de donner ou non ses organes ou ses tissus est passible, s'il est reconnu coupable, d'un retrait du droit de pratiquer pour une période de trois mois et d'une amende additionnelle de 5000\$.

Le Parti vert l'avenir propose que ce soit le ministère de la Santé et des Services sociaux qui soit chargé de

l'application de la loi par le biais de la RAMQ. Cette loi entrera en vigueur dès le jour de sa sanction, prévue vendredi.

Le projet a été très bien accueilli en Chambre alors que la discorde règne au sein des partis. Cette loi permettra de sauver encore plus de vies. Selon le site signezdon.gouv.qc.ca, « un seul donneur peut procurer des organes à huit personnes et des tissus à 15 autres personnes ». Plus il y aura de donneurs, plus les patients (es) en attente d'une transfusion de sang, greffe de peau ou de rein retrouveront la vie qu'ils menaient avant. ■

Comme une odeur de Duplessis (suite)

puissent interrompre volontairement leur grossesse, elles ont recours aux avortements artisanaux. Selon l'organisation de solidarité internationale Médecin du monde, «50 000 femmes meurent chaque année des suites d'un avortement artisanal.» À quand les premières victimes québécoises?

Être mère est une tâche exigeante, et seul l'individu concerné peut déterminer s'il est prêt ou non à endosser cette tâche. Selon le gouvernement du Canada, la moitié des adolescent(e)s ont un premier rapport sexuel vers 15-16 ans; serait-il souhaitable qu'ils deviennent parents à cet âge? Des enfants pour élever d'autres en-



fants et les garderies proliféreront à la manière des bactéries.

Les femmes ne peuvent-elles pas avoir un pouvoir décisionnel sur leur propre corps? Ou seront-elles considérées comme d'éternelles mineures? Cessera-t-on de considérer les femmes comme des usines à enfants, à l'image de machines reproductrices sans désir propre? Enlever

le contrôle d'une femme sur sa propre reproduction revient à considérer que le désir d'enfant d'une société prévaut à son droit à l'autodétermination.

En outre, ne pas subventionner tous les types d'avortements équivaut à considérer que l'avortement est un soin de santé accessoire. Pourtant, le Québec pose la liberté de choix comme valeur fondamentale. Alors, instrumentaliserait-on la santé reproductive des femmes simplement pour accroître la population de façon naturelle? ■



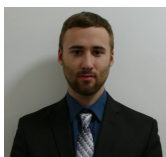
Un vent de changement

Pour le 25^e anniversaire du Forum actuel, plus inclusif et qui nous ressemble, l'équipe du Vox Populi a eu l'envie de changer de look. Nous avons choisi un en-tête qui est plus

Nous vous offrons nos plus sincères salutations,

L'équipe du Vox Populi

Le français, une langue impérieuse



Antoine Fontaine-Asselin Journaliste

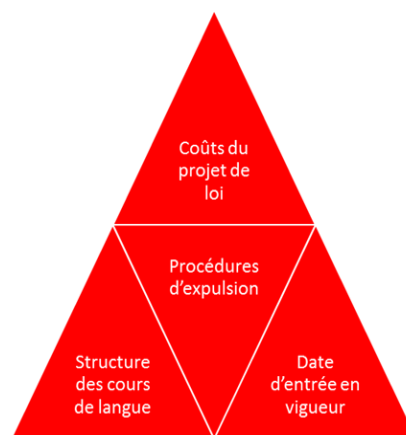
Le gouvernement a déposé hier un projet de loi qui, selon ses dires, vise une meilleure intégration des immigrants au Québec en imposant une francisation systématique aux nouveaux arrivants.

La proposition du gouvernement prévoit l'imposition de cours de français aux immigrants, la passation d'un examen de classement à son arrivé et d'un examen de réus-

site dans un délai maximal de trois ans. Advenant le cas où le nouvel arrivant échouait deux fois l'examen de réussite ou omettrait de se présenter à ses cours de langue, il se retrouverait immédiatement expulsé de la province.

Le respect du contenu de la loi serait assuré par des «agents de francisation» qui ne pourront pas être poursuivis en justice dans l'exer-

À surveiller au sujet du projet de loi



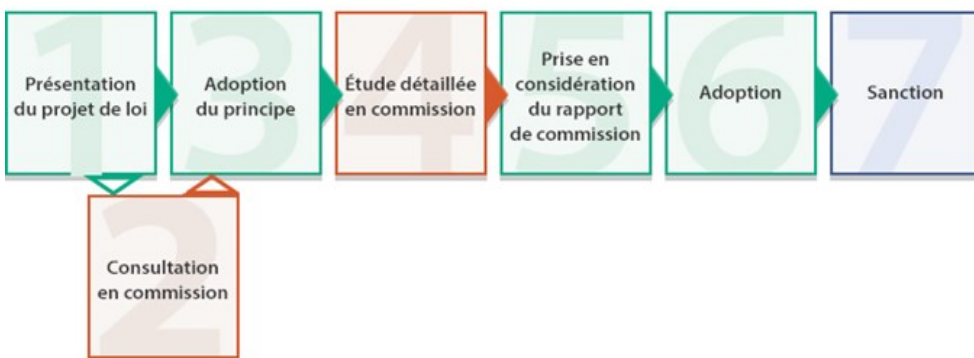
cice de leurs fonctions.

La loi prévoit également l'établissement de critères de sélection favorisant les immigrants maîtrisant la langue française, possédant un bon niveau d'étude et de langue maternelle latine. De plus, le projet de loi mentionne que le niveau de

français requis pour rester dans la province serait corrélé au niveau d'éducation des individus.

Le respect du contenu de la loi serait assuré par des «agents de francisation» qui ne pourront pas être poursuivis en justice dans l'exercice de leurs fonctions. Le tout sera finalement administré par le ministère de l'Immigration. ■

LE PROCESSUS D'ADOPTION D'UNE LOI



LÉGENDE

- ▶ Étape obligatoire
- ▶ Étape facultative
- Étape se déroulant à l'Assemblée nationale
- Étape se déroulant en commission parlementaire
- Étape se déroulant au bureau du lieutenant-gouverneur



Les valeurs familiales au cœur d'un projet de loi



Juliette Lefebvre

Journaliste

L'opposition officielle a refusé le projet de loi sur la valorisation des valeurs familiales qui a été déposé en chambre hier après-midi par le ministre de la Famille, Samuel Charpentier. De son côté, le Parti vert l'avenir s'est abstenu.

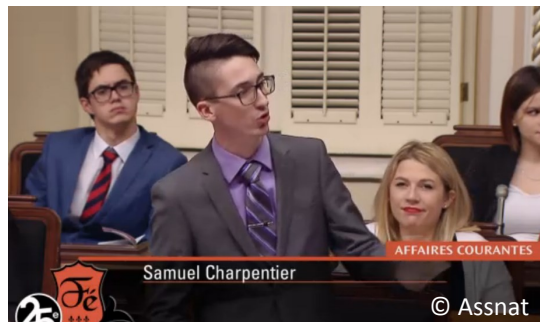
La loi prévoit une limitation de l'accès à l'interruption volontaire de grossesse. Ainsi, la Régie de l'assurance maladie du Québec couvrira les frais d'avortement uniquement lors des grossesses résultant d'un crime à caractère sexuel, d'une maladie détectée chez l'enfant à naître ou s'il y a une contre-indication médi-

cale. Le taux d'avortement au Québec est parmi les plus élevés du monde occidental.

80% des Canadiennes utilisent un moyen de contraception

Une augmentation du taux de taxation des moyens de contraception fait aussi partie de la loi. Cette mesure toucherait particulièrement les femmes, puisque 80% des Canadiennes utilisent un moyen de contraception.

Des programmes plus généreux en ce qui a trait aux allocations fami-



liales et aux prestations de congés parentaux sont proposés par le gouvernement dans ce projet de loi, tout comme l'instauration de primes de naissance.

Le projet de loi sera étudié en détail ce soir à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine.■

Visite dans les coulisses des médias!



Mathilde

Labonté-Cloutier

Journaliste

L'équipe des journalistes et des attachés de presse du 25e Forum étudiant a eu la chance de visiter les bureaux de la Tribune de la presse en compagnie de son président, M. Louis Lacroix. La Tribune compte 62 membres tant journalistes, chercheurs que techniciens.

M. Lacroix a guidé l'équipe à travers plus enrichissantes et l'équipe du les bureaux et studios de Radio-Vox Populi souhaite remercier la Canada, de l'Agence QMI, du Devoir, Tribune de la presse de nous avoir de la Presse et de plusieurs autres accueillis.■

médias d'importance. Cette société a

but non lucratif, a pour objectif de maximiser l'accès à l'Assemblée nationale et de se porter à la défense des valeurs journalistiques, tels que l'impartialité, tout en assurant la sécurité à l'Assemblée. Cette expérience a été des





Une réserve naturelle qui dérange en Gaspésie



Juliette Lefebvre

Journaliste

Ahurissement, stupeur, colère. Le président du syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie, Richard Labrie, peine à croire que le gouvernement compte créer une réserve naturelle protégée sur l'ensemble du territoire forestier gaspésien.

Élément phare de l'économie régionale, la forêt gaspésienne s'étend sur plus de 2 millions d'hectares, ce qui équivaut à la superficie de la Jamaïque. Le gouvernement affirme avoir prévu des mesures pour pallier aux problèmes économiques qu'entraînera la création d'une réserve naturelle protégée, sans donner plus de précisions. Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Patrick Szabo, a décliné la demande d'entrevue du *Vox Populi* à ce sujet.

La viabilité du projet a été mise en doute par le porte-parole de l'opposition officielle en matière d'environnement, Tristan Tremblay, qui souligne au passage que le Parti vert l'avenir, un parti écologiste, «n'est



pas un parti contre l'économie. [...] représente un PIB de plus de 50 millions de dollars au Québec. Le gouvernement a été muet quant à l'avenir de ce secteur clef de la région après la création de la réserve naturelle protégée.

On ne veut pas tuer l'économie gaspésienne», a-t-il assuré.

Le président du syndicat des producteurs de bois de la Gaspésie se désole de cette annonce faite dans un contexte économique déjà inquiétant pour ses membres. En effet, l'accord qui régit le commerce du bois d'œuvre entre les États-Unis et le Canada est toujours en négociation. La menace d'une taxe frontalière à payer inquiète les exploitants forestiers.

Les rivières sont également touchées par le projet du gouvernement à cause de leur population abondante de saumon, qui génère des retombées économiques importantes. À lui seul, le saumon atlantique sauvage

Les mesures annoncées par le gouvernement dans ce dossier devraient être révélées lors de l'énoncé budgétaire d'aujourd'hui. Il est pertinent de noter que la Gaspésie a un taux de chômage trois fois plus élevé que le reste de la province. ■



L'inflexibilité du PVA lui vaut sa destruction



Joanie Bouchard

Journaliste

Lors du débat sur le discours d'ouverture du Forum étudiant, le chef de l'opposition officielle a pris la parole à son tour en réaction aux mesures annoncées par le gouvernement. Le Parti vert l'avenir (PVA) n'a jamais eu l'intention de flancher.

La ferme position du PVA reste la même, comme le confirme son chef, M. Steve Boudreau. En effet, il estime que lui et son parti ont «la responsabilité historique de [se] faire les gardiens de nos droits durement acquis et d'assurer au peuple québécois qu'il sera entendu». Ainsi, il souhaite être la voix des citoyen(ne)s en protégeant leurs intérêts.

L'opposition officielle a notamment reproché au gouvernement son intransigeance, «sa fermeture à adapter ses politiques idéologiques». Il

qualifie également le discours établi par le parti au pouvoir d'«aberrant», de «rétrograde» et de «réactionnaire».

Un gouvernement en faveur de l'élite

Les Forces conservatrices du Québec (FCQ) ont évoqué leur intention de privatiser les ressources naturelles et le secteur de la santé. Selon le PVA, cela ne ferait qu'élargir le fossé entre les plus nanti(e)s et les plus démun(e)s, allant à l'encontre d'une valeur qu'il prône, soit la justice sociale.

«L'ONU calcule que le réchauffement climatique coûte deux milliards de dollars par année à la planète»

Et l'écologisme?

Le Parti vert l'avenir juge que les mesures proposées ne tiennent au-

deux milliards de dollars par année à la planète». Il propose de réinvestir cet argent dans la société plutôt que de «déracin[er]» et «saccag[er]» les ressources. Le député de Boudreau s'inquiète aussi de ce que la politique générale du gouvernement pourrait réserver aux générations futures. D'autre part, le PVA suggère d'investir dans les PME qui utilisent les énergies vertes. Le parti environnementaliste propose également d'innover en nationalisant la majorité de l'industrie pharmaceutique, en créant Pharma Québec, en supprimant les frais accessoires et en accordant plus de pouvoir à certains professionnels de la santé. Pour le Parti vert l'avenir, «la santé, ça n'a pas de prix».

À la suite de ces annonces, le PVA a décidé de déposer une motion de censure qui a immédiatement été rejetée, faute d'appui des deux autres partis. Par ailleurs, le FCQ a renoué avec l'Alliance libérale du Québec (ALQ) en concrétisant le projet du PVA sur «l'achat groupé de médicaments par le biais d'une entreprise privée», à l'inverse du premier groupe d'opposition qui suggérerait de le laisser à une société d'État. Cependant, cela n'est pas une concession, car cette idée profitera uniquement au gouvernement et à la seconde opposition. À trop vouloir s'opposer au gouvernement, le PVA s'est-il définitivement exclu du jeu politique? ■





Des grands changements en éducation et en santé



**Mathilde
Labonté-
Cloutier**
Journaliste

Commissions scolaires

Les déclarations ministérielles ont eu lieu lors de la 3^e séance du Forum étudiant. La déclaration du ministre Charles Étienne Ostiguy (Éducation, Loisir, Sport et Enseignement supérieur) contenait une proposition : abolir les commissions scolaires. Cette mesure permettrait d'apporter des services plus spécifiques à chaque école.

Du côté de l'opposition officielle

(Lysandre Bonin), qui proteste contre cette proposition du gouvernement, l'abolition des commissions scolaires créerait une compétition malsaine et empêcherait la neutralité, entre autres dans le choix des élèves et des enseignants. La porte-parole du Parti vert l'avenir affirme que l'abolition des commissions scolaires est contre l'égalité des chances pour tous. La deuxième opposition (Laura-Maude Fiset), du même avis que l'opposition officielle, déclare que cela amènerait à privilégier certaines communautés.

Soins privés

La ministre Jade Beaudré-Touchette (Santé et services sociaux) a exprimé dans sa déclaration que le gouverne-

ment souhaitait améliorer la qualité de vie des aînés en fournissant des soins privés à domicile et dans les CHSLD. Le porte-parole de l'opposition officielle (Gabriel Mazur-Lainé) a alors rétorqué que cette mesure allait à l'encontre de la réalité des aînés et qu'imposer les services apporterait des coûts « exorbitants ». Il rapporte qu'un retraité moyen devrait déboursier 4 560\$ pour des services privés alors que la pension n'est que de 1 114\$ par mois, en moyenne. Le deuxième groupe d'opposition (Samuel Lachaine) affirme que les mesures en lien avec les aînés ne sont pas équitables envers tous et n'accordent pas la dignité que l'on doit à l'âge d'or du Québec. ■

Femmes et pouvoir



**Gabrielle
Bédard**
Journaliste

La deuxième édition du Cercle des femmes parlementaires du Forum étudiant s'est tenue hier de 19h à 20h à la salle du Conseil législatif. Les participantes de ladite simulation parlementaire étaient toutes conviées à s'entretenir avec Mme Maryse Gaudreault, deuxième vice-présidente de l'Assemblée natio-



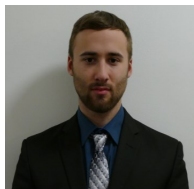
nale et présidente du Cercle des femmes parlementaires.

Les participantes se sont entretenues sur les difficultés inhérentes à la condition féminine en politique. Mme Gaudreault, impliquée en politique dans le but de défendre la

cause des femmes, a partagé son expérience de femme parlementaire féministe. La présidente du Cercle a souligné la progression des dernières années en matière d'égalité des sexes, mais aussi le chemin à faire sur ce même plan. ■



Dur revers pour l'opposition officielle



Antoine Fontaine-
Asselin
Journaliste

Lors d'une entrevue exclusive avec le Vox Populi, le chef du Parti vert l'avenir (PVA), Steve Boudreau, et son leader parlementaire, Charlie Coutier-Langevin, expriment un vif mécontentement face à la décision de l'Alliance libérale du Québec (ALQ) de leur tourner le dos pour s'allier une fois de plus avec les Forces conservatrices du Québec (FCQ).

Cette grogne a une origine très précise : le vol d'une idée. Alors que le PVA avait proposé à l'ALQ de s'allier contre le gouvernement pour faire passer un projet commun, Pharma-Québec, les libéraux se sont emparés de la proposition. Il a ensuite fait union avec le gouvernement, excluant une fois de plus l'opposition officielle, pourtant à l'origine de cette initiative. La décision de l'ALQ n'avait même pas été transmise au chef du Parti vert l'avenir, qui l'a appris grâce à Twitter sur l'heure du souper.

« Si les libéraux étaient prêts à collaborer avec nous, sans toujours se rapporter

au gouvernement et se rattacher à leurs victoires, qui n'en sont pas du tout, il est certain que nous serions toujours prêts à collaborer »

Monsieur Boudreau partage également qu'il est extrêmement déçu qu'en plus d'être ainsi floué, le projet a été modifié. En effet, au lieu d'être une initiative publique, l'achat groupé de médicaments se fera par le biais d'un appel d'offres au privé. Malgré cet événement, le parti écologiste se dit toujours prêt à négocier avec l'ALQ :

« Si les libéraux étaient prêts à colla-

Pharma-Québec en bref

- Négocier de façon centralisée l'achat de médicaments pour les obtenir à un coût moindre grâce au pouvoir d'achat collectif
- Desservirait le régime public d'assurance médicaments
- Veut s'opposer à la hausse des dépenses en médicaments et la hausse de leurs prix

borer avec nous, sans toujours se rapporter au gouvernement et se rattacher à leurs victoires, qui n'en sont pas du tout, il est certain que nous serions toujours prêts à collaborer »

Vers la fin de l'entrevue, le chef de l'opposition officielle laisse tomber qu'il compte poser une motion de censure contre l'énoncé budgétaire du gouvernement et espère le soutien de l'ALQ dans cette manœuvre.





Droit de réplique



Camille Boutin
Journaliste

Après avoir été durement critiquée par l'Alliance Libérale du Québec (ALQ), mais surtout par le Parti Vert l'Avenir (PVA), la première ministre a prononcé un bref discours de réplique qui s'est avéré être un résumé du discours de lundi.

Le discours s'est ouvert sur quelques remerciements, félicitations et rappels concernant la volonté de collaboration du gouvernement conservateur et la volonté commune aux trois partis d'offrir au Québec une ère de prospérité.

La première ministre a enchaîné, en moins de 5 minutes, plus d'une dizaine de points importants. Tout d'abord, madame Jean a vou-

lu régler le cas de l'opposition officielle. Elle a critiqué la réaction rapide du chef de l'opposition, puis a ensuite partagé son souhait d'approfondir sa relation avec le PVA grâce au projet de taxe du carbone.

Avant de clore son discours, la première ministre a envoyé balader du revers de la main les critiques à propos de sa position sur le féminisme.

La première ministre a insisté sur le fait que le gouvernement conservateur avait fait sa part concernant trois sujets. En renonçant à la vente d'Hydro-Québec, en proposant de faire de la Gaspésie une réserve naturelle protégée et en manifestant leur accord au projet de taxe du carbone, les

conservateurs s'attendaient à recevoir plus d'appui du PVA, ce qui n'a pas été concluant.

Du côté de la sécurité, madame Jean s'est dite étonnée d'être accusée de surprotéger la province. Elle a aussi précisé son intention concernant le vigil citoyen en le comparant au travail des brigadiers.

Avant de clore son discours, la première ministre a envoyé balader du revers de la main les critiques à propos de sa position sur le féminisme. Selon ce qu'affirme la chef du gouvernement, les Québécois ont bien fait d'élire les conservateurs qui, eux, sont sur le bon chemin. ■



© Assnat

Une première pour le Forum étudiant



Camille Champagne-Tremblay
Journaliste

À la suite de l'entente entre

le deuxième groupe d'opposition et le gouvernement, une des députés de l'Alliance libérale Québec, Zoé Martin, a été nommée ministre des PME, de l'allègement réglementaire aux grandes entreprises et de la

privatisation.

C'est une première au Forum que de voir une coalition. Mme Martin a été assermentée devant les médias en compagnie des chefs des deux partis, qui se disaient

À suivre en page 10



Une première pour le Forum étudiant (suite)

réjouis de prendre part à cet de transposer au gouverne- élection. Avant son assermenta- événement historique. La nou- ment.» D'après la ministre, cette tion, Mme Martin était la porte- velle ministre déclare : «Je tiens décision n'est en aucun cas une parole des finances de l'Alliance à dire que c'est une collabora- trahise à son parti et elle ajoute libérale du Québec. De ce fait, tion, donc je conserverai mes même qu'elle a été prise dans elle est la députée la plus quali- idées libérales ainsi que mes l'intérêt des Québécois(e)s qui fiée pour diriger ce ministère. ■ idées féministes que j'essaierai ne veulent pas retourner en

Des dissensions encore existantes entre le gouvernement et la deuxième opposition



Joanie Bouchard
Journaliste

Pendant le discours des députés, nous avons pu entrevoir que l'Alliance libérale du Québec (ALQ) n'était pas tout à fait d'accord avec les propositions avancées par les Forces conservatrices du Québec (FCQ) malgré leur récente entente.

«L'ensemble des projets du gouvernement bafoue les droits et libertés de la Charte».

Les députés de l'ALQ ont tour à

tour exprimé leur opinion par rapport à l'adoption de la politique générale du

gouvernement. Le député Jacob Côté se désolé du fait que «l'ensemble des projets du gouvernement bafoue les droits et libertés de la Charte». La députée de Fiset affirme que le parti au pouvoir n'est «pas prêt à assumer la réalité de justice sociale du Québec».

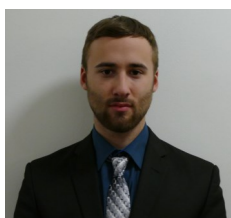
Du côté de l'opposition officielle, la députée de Bourgeois a d'ailleurs déploré le fait que, dans les mesures que proposent le gouvernement, «seuls les plus riches seraient avanta-



gés dans le pouvoir politique». Son collègue, le député de Langlois, a également critiqué le gouvernement en qualifiant leur pouvoir de «coercitif» par rapport à l'alliance dite «illusoire» avec l'ALQ. Leur chef, Steve Boudreau, souligne le «manque de vision du parti conservateur en environnement», notamment sur le plan des risques réels liés à l'exploitation pétrolière, au détriment du patrimoine naturel. ■



Des dissensions encore existantes entre le gouvernement et la deuxième opposition



Antoine Fontaine-Asselin

Journaliste

Lors de la deuxième séance à la salle de l'Assemblée nationale, le chef de la deuxième opposition, M. Laurent Charbonneau, s'est permis de critiquer assez fortement l'agenda législatif proposé par son nouvel acolyte, les Forces conservatrices du Québec (FCQ).

Le gouvernement doit se doter d'un réel plan pour faire face aux problématiques qui frappent la province, et non souffler sur les braises de l'intolérance et de la division.»

L'homme politique a commencé son discours en réitérant que son

parti s'oppose à la création de vigiles citoyens et d'un groupe anti-terroriste au sein du corps policier, car il estime que ces mesures contreviennent aux libertés individuelles des citoyens. Dans le même ordre d'idée, un des députés de l'Alliance libérale du

Québec (ALQ) se permet de critiquer le projet de publication d'un registre des délinquants sexuels :

«Le gouvernement doit se doter d'un réel plan pour faire face aux problématiques qui frappent la province, et non souffler sur

À suivre en page 12

Personnages historiques

N	W	D	U	U	K	G	Y	U	U	L	H	Y	Y	C	Q	I
P	O	V	Y	G	F	I	R	I	A	R	K	A	W	H	F	E
T	A	K	L	A	R	I	N	N	E	W	T	O	N	A	C	S
E	M	A	N	D	E	L	A	G	D	A	R	W	I	N	W	F
Y	U	C	C	D	U	I	F	C	E	C	Z	F	W	E	T	Q
L	S	U	L	H	D	F	J	É	F	H	B	R	Z	L	L	O
X	T	G	E	É	U	T	V	S	E	A	I	O	F	O	G	C
N	X	K	F	M	O	R	B	A	A	P	E	N	Z	P	T	O
Z	O	P	R	Y	L	P	C	R	E	L	Z	T	H	I	K	I
A	E	U	Q	A	I	X	Â	H	W	I	V	E	E	A	E	U
L	V	E	Y	R	G	N	E	T	I	N	P	N	O	V	Y	H
B	E	E	T	H	O	V	E	N	R	L	D	A	P	T	E	A
Y	I	P	R	E	S	L	E	Y	M	E	L	C	U	I	I	P
J	E	H	Y	G	M	I	Y	K	H	H	X	U	L	E	U	G
S	A	Z	A	Z	X	S	B	Q	L	E	N	I	N	E	O	R
Q	Z	X	T	C	A	M	P	B	E	L	L	X	I	O	Y	Y
E	Y	L	K	W	S	W	E	U	U	H	S	X	O	M	E	A

Lénine
Mandela
Cléopâtre
Campbell
Newton

King
Beethoven
Churchill
Presley
Darwin

Frontenac
Chaplin
Chanel
César
Freud



Des dissensions encore existantes entre le gouvernement et la deuxième opposition (suite)

les braises de l'intolérance et de la division.»

Jacob Côté, porte-parole en matière des affaires municipales, de l'occupation du territoire et de la sécurité publique

Le chef de parti souligne ensuite l'absence de direction en matière de

politiques internationales dans le discours prononcé mardi par la première ministre. Monsieur Charbonneau recommande en autres une internationalisation des entreprises québécoises à des fins d'exportation.

En matière d'économie, le politicien soutient que son parti souhaite développer non seulement le secteur primaire de l'économie québécoise,

mais aussi le secteur de la transformation avec l'exploitation des richesses naturelles.

Le chef libéral propose également une réforme fiscale pour mettre en place un impôt davantage progressif s'apparentant à «une fonction d'arc tangente» et par l'encouragement du fractionnement du revenu des ménages. ■

Et c'est le b..... ah et bien non!



**Mathilde
Labonté-Cloutier**
Éditorialiste

Tout comme vous, fidèles lecteur(trice)s du Vox Populi, nous avons été surpris(es). Surpris(es), car, pendant quelques temps, il semblait certain que les deux oppositions s'allieraient pour refuser l'agenda réactionnaire du gouvernement en déposant deux motions de censure. Cette union aurait ainsi pu freiner l'ardeur rétrograde des Forces conservatrices du Québec.

«Le gouvernement doit se doter d'un réel plan pour faire face aux pro-

blématiques qui frappent la province, et non souffler sur les braises de l'intolérance et de la division.»

Si ces motions avaient été adoptées, le gouvernement aurait perdu la confiance de la chambre et il en aurait été fini de ce gouvernement qui nous ramène si loin dans le passé.

Le Québec serait toutefois retourné en élection et tous les chef(fe)s ont dit être conscients qu'il ne s'agissait pas de la volonté des Québécoises et des Québécois. Nous y avons échappés, mais à quel prix ?

En effet, l'Alliance libérale du Québec (ALQ) a retiré sa motion et s'est abstenu

quant à la motion du Parti vert l'avenir (PVA). Le gouvernement a quant à lui rejeté la motion du PVA. Aucune motion de censure n'a donc été adoptée. Le discours d'ouverture de la première ministre est donc resté inchangé, une triste nouvelle pour les amoureux de la liberté et du progrès.

C'est suite au rejet de la motion du PVA que le vote d'adoption de la politique générale du gouvernement a été fait lors de la deuxième séance parle- **À suivre en page 13**



© Assnat



Et c'est le b..... ah et bien non! (suite)

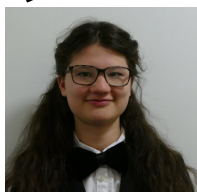
mentaire. Comme attendu, l'opposition officielle a rejeté le discours et son chef a clamé haut et fort qu'à l'inverse du gouvernement, son parti souhaitait collaborer dans un esprit de collectivité plutôt que dans l'individualisme et dans le développement humain.

L'ALQ s'est de nouveau abstenu lors

du vote sur l'adoption de la politique générale du gouvernement, ce qui signifie qu'il reste encore beaucoup de détails à régler et beaucoup de friction à venir. Pour le PVA, l'abstention de l'ALQ ne semble pas être négative puisque pour le chef de l'opposition, « une alliance en discorde ne pourra [leur] résister ».

Bref, bien que le PVA semble rempli de belles volontés, il reste à savoir s'il agira concrètement pour obtenir des gains sur le plan social et écologique. ■

J'ai besoin de fêter



Camille Champagne-Tremblay
Chroniqueuse

M. Nicolas Choueri, ministre de la Sécurité publique, a annoncé hier la création d'un nouveau ministère. Le ministère de l'Intérieur sera chargé de mettre sur pied des vigiles citoyens qui lutteront contre la radicalisation et le terrorisme.

Attendez, vigiles citoyennes ou vigiles citoyens?

Je vous avoue que je préférerais de loin des vigiles citoyennes. J'adore fêter et dormir peu.

Une vigile, au féminin, est un terme vieilli qui désigne soit le fait de ne pas dormir pendant une nuit, soit un terme religieux qui désigne la journée avant une fête religieuse ou encore l'office célébré lors d'une telle fête. À

moins que le ministre n'ait l'intention de mettre en place un groupe de joyeux fanfarons avec les yeux injectés de sang par manque de sommeil nous incitant à la fête, je pense

que le ministre Choueri nous parle plutôt de vigiles citoyens. Ces derniers sont en fait des individus qui ont une fonction de surveillance au sein d'une police privée ou encore d'un organisme de défense.

Je vous avoue que je préférerais de loin des vigiles citoyennes. J'adore fêter et dormir peu.

À ce ministère se verra aussi assigner la tâche de rendre public le registre des délinquants sexuels. Oui, bon d'accord, il faut agir, étant donné qu'en 2014 on comptait environ 5 340 agressions sexuelles au Québec (www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca)



que celles-ci ne représentent que la pointe de l'iceberg, car les crimes sexuels sont peu dénoncés au corps policier. Oui, bon, c'est une action entreprise de bonne foi, j'imagine, mais je suis convaincue que ça n'empêchera pas la liste de s'allonger. Il faudrait plutôt soigner les gens qui ont des problèmes psychologiques.

Avoir une liste de leurs noms ne les empêchera pas de sévir.

Décidément, je pense que j'ai besoin d'un peu de vigiles citoyennes dans ma vie. ■